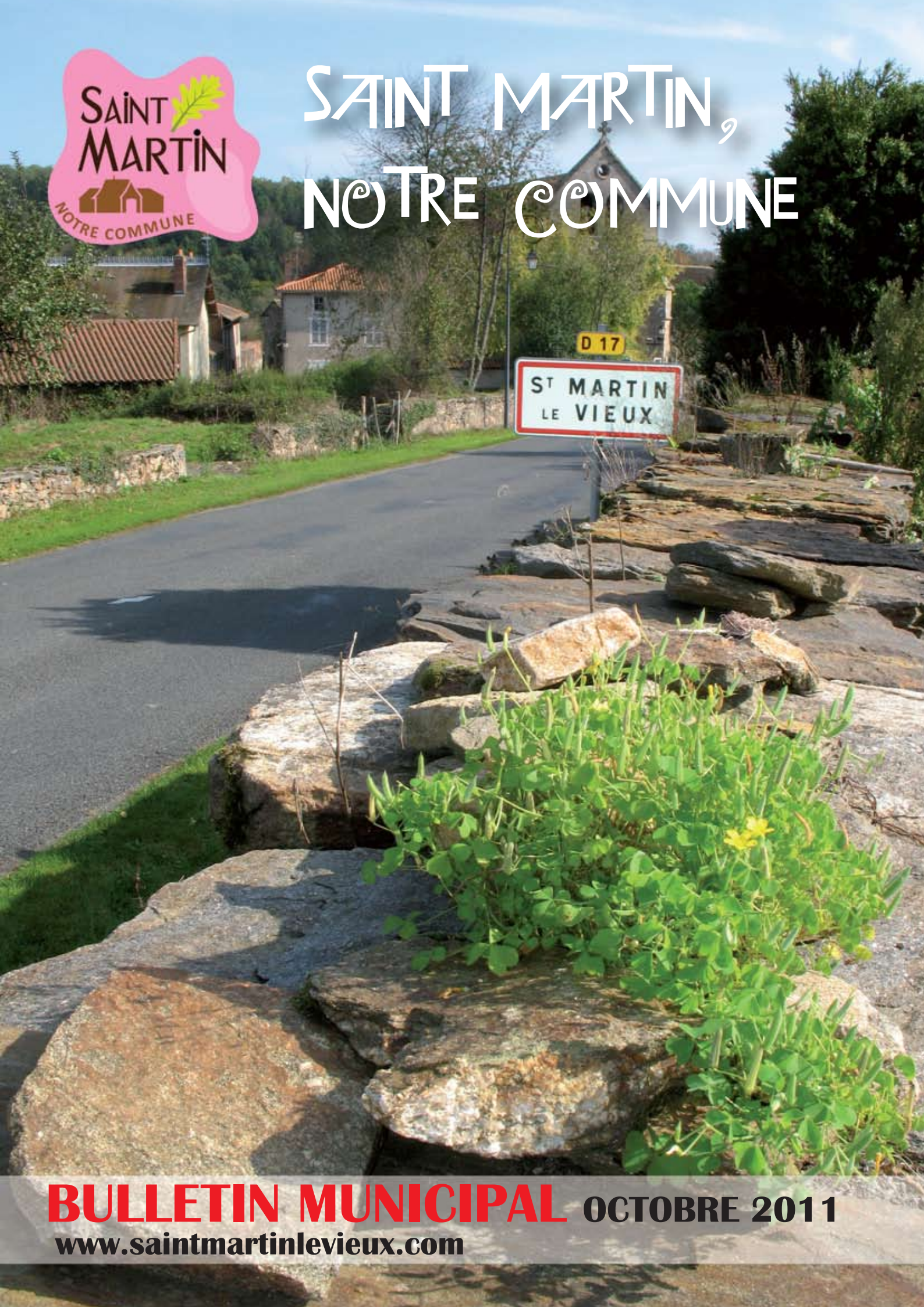




SAINT MARTIN, NOTRE COMMUNE



SOMMAIRE

I - Budget 2011	P. 1
II - Réalisations et Projets en cours	
III - Informations diverses	P. 3
IV - Informations communales	
V - La Vie à l'Ecole	P. 5
VI - L'Espace des Associations	
VII - Communauté de Communes	P. 7
VIII - Etat Civil 2010	P. 8
IX - Tarifs Communaux 2011	
X - Manifestations à venir	
XI - Chronique	COUV. 3

Contacts :

Tél. : **05.55.39.10.85**

Fax : 05.55.36.00.39

E-mail : mairie.smlv@wanadoo.fr

Site : www.saintmartinlevieux.com

Heures d'ouverture :

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	8h30-12h00	13h30-17h00
Mardi	8h30-12h00	13h30-17h00
Mercredi	8h30-12h00	Fermé
Jeudi	8h30-12h00	13h30-17h00
Vendredi	8h30-12h00	Fermé au public
Samedi	9h00-12h00	Fermé

Madame le Maire est disponible sur rendez-vous tous les jours.

Crédit photos & rédactionnel :

Mairie de Saint Martin-le-Vieux

Conception - Publicité :

BUREAU DE DESSIN D. VALLE

Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX

Tél. 05 55 70 32 84 - Fax 05 55 70 48 36

E-mail : valle.d.pro@wanadoo.fr

Infos pratiques :

- Inscriptions sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011, veuillez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

- pour refaire une carte d'identité, il faut 2 photos d'identité, une copie de l'acte de naissance à demander à la mairie de son lieu de naissance et un justificatif de domicile.

- pour le recensement militaire : les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie dans le mois qui suit leur seizième anniversaire.

Assistante sociale

M^{me} **Betty BEILLARD** assure sa permanence tous les 3^{ème} jeudis du mois avec ou sans rendez-vous. Contact au 05.55.70.47.75 (Centre Médico-Social d'Aixe sur Vienne).

EDITO



Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Notre commune s'embellit. La place publique devant la nouvelle mairie est une réussite. Depuis le 1^{er} mai, plusieurs animations ont permis à celles et à ceux qui le souhaitent de profiter de cette belle réalisation. Je tiens ici à remercier les bénévoles qui font vivre ce lieu.

Les travaux et les aménagements se poursuivent :

- L'agrandissement de la Maison des Associations va débuter à l'automne et devrait être terminé fin mars 2012.
- Maintenant que le PLU et le nouveau plan de zonage d'assainissement ont été approuvés, les travaux de raccordement du village de l'Echirpeau à la station d'épuration du Poueix seront réalisés l'année prochaine.
- Les services techniques ont repeint les grilles devant l'école et la porte du cimetière.

L'inscription de nouveaux élèves à l'école a permis de conserver cette année la 4^{ème} classe ouverte à la rentrée 2010. Les écoliers peuvent désormais s'épanouir convenablement dans les locaux qui ont été aménagés dans l'ancienne mairie.

Le site internet de la commune a été créé : www.saintmartinlevieux.com. Un grand merci aux jeunes élus municipaux, Thomas Bordas et Sébastien Deloménie qui se sont beaucoup investis dans la réalisation de ce site et qui vont continuer à l'alimenter régulièrement.

N'oubliez pas également que l'année prochaine, il y aura deux scrutins importants : l'élection du Président de la République (22 avril et 6 mai) et celles des députés (10 et 17 juin). Pour pouvoir participer à ces scrutins, vous devez être inscrits sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, vous avez jusqu'au 31 décembre 2011 pour effectuer les démarches auprès de la Mairie.

Restant à votre disposition, recevez, Madame, Mademoiselle, Monsieur, mes salutations les plus distinguées et les plus amicales.

Sylvie ACHARD,
Maire,
Conseillère régionale du Limousin.

I – BUDGET 2011

Nos dépenses de fonctionnement : 557 835 €

A quoi servent-elles ?

- aux frais de personnel : 51 %
- aux charges à caractère général (EDF, chauffage, carburants, alimentation cantine, assurances...) : 35 %
- aux autres charges de gestion (subventions aux associations, indemnités) : 11 %
- aux charges financières (intérêts des emprunts) : 3 %

Nos recettes de fonctionnement : 557 835 €

D'où viennent-elles ?

- des impôts locaux et des taxes : 48 %
- des produits communaux (participations des familles aux dépenses du restaurant, du transport et de la garderie scolaire) : 7 %
- des dotations de l'Etat : 29 %
- des loyers des immeubles : 6 %
- de l'atténuation de charges : 1 %
- des produits exceptionnels : 2 %
- de l'excédent de l'année 2010 : 7 %

Nos dépenses d'investissement : 823 738 €

A quoi servent-elles ?

- à faire des travaux et à acheter du matériel (place, salle de motricité, voiture, tracteur) : 71 %
- à rembourser l'emprunt : 5 %
- résultat reporté N-1 : 24 %

Nos recettes d'investissement : 823 738 €

D'où viennent-elles ?

- des subventions (Etat, Région Département, Europe) : 58 %
- de l'emprunt : 20 %
- des dotations diverses : 22 %

Comme l'année précédente, notre taux d'endettement reste très inférieur aux taux moyens du département et de ceux des communes de taille similaire.

Pour l'année 2011, au vu de la situation financière communale, l'augmentation des bases d'imposition - **pour la part communale** - a été limitée à 0,5 point.

II – REALISATIONS ET PROJETS EN COURS

Place publique

La construction de la place publique a été achevée début 2011. Comme prévu, grâce à sa halle couverte, la place est devenue un endroit convivial ; lieu de marché et d'animations diverses.

La place a été largement végétalisée (nombreux arbres, plantation de rosiers et de vivaces ainsi que de la pelouse) offrant ainsi un espace agréable avec possibilité de pique-nique et de promenade.



Salle de motricité dans les locaux de l'ancienne mairie



Avec l'ouverture d'une 4^{ème} classe à la rentrée scolaire 2010-2011, nous avons été amenés très rapidement à transformer les locaux de l'ancienne mairie. Idéalement placés entre deux classes existantes, des salles supplémentaires pour l'école ont été aménagées :

- Création d'une salle de motricité qui sert également de garderie communale
- Création d'un espace bibliothèque
- Création d'une buanderie
- Création de divers rangements

Les travaux se sont déroulés sur une période relativement courte grâce à une bonne coordination des élus, des enseignantes, des parents d'élèves, du cabinet d'Architecte Médiane et des entreprises qui ont même travaillé durant les vacances scolaires de Noël pour permettre de céder cet espace le plus rapidement possible à l'école.

Rampe d'accessibilité pour handicapés

Dans le cadre de la loi sur le handicap de 2005, une rampe pour handicapés a été réalisée dans la cour de l'école pour accéder au restaurant scolaire.

Remplacement du tracteur et de la voiture

Après des années de bons et loyaux services, le tracteur et la voiture de la commune ont été remplacés. Grâce à leur entretien régulier, ils ont été repris dans de bonnes conditions.

Les nouveaux véhicules seront beaucoup plus adaptés aux travaux courants de la commune et apporteront un meilleur confort de travail.

Agrandissement du columbarium

Les 4 cases du columbarium ont été rapidement achetées, d'autres sont en commande.

Panneaux de signalisation

Comme l'année dernière, de nouveaux panneaux de signalisation et de lieux-dits vont être installés sur le bord de nos routes communales afin de poursuivre la rénovation du parc.

Gros travaux de voirie

Des rénovations de route ont été réalisées : Le Montanaut, Mardaloux, Le Breuil, Sargnat, La Grande Bregère.

D'autres le seront dans les mois à venir notamment à Bord, Les Domarias, Le Mas, Le Paradis, Le Pâtural, Massauvent.

Rappel : Toutes ces réalisations n'auraient pu se faire sans les diverses subventions obtenues. Cela a permis un allègement considérable des impôts locaux.



Site internet de la commune

Thomas BORDAS et Sébastien DELOMENIE ont pris en charge l'élaboration du site internet de la commune en collaboration avec l'entreprise « La Petite Fabrique du Web », sise à Séreilhac.

Vous pouvez dès maintenant y accéder à l'adresse suivante :

www.saintmartinlevieux.com

III – INFORMATIONS DIVERSES

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

L'une des missions premières du CAUE est le conseil aux particuliers. Gratuit, il est dispensé par un architecte de réhabilitation.

Le conseil peut porter sur l'intégration paysagère et architecturale du projet dans le site, la volumétrie, les proportions, les matériaux et les couleurs, ou sur des questions plus techniques (isolation, chauffage...). Il peut également guider les particuliers dans les démarches réglementaires et administratives (règlement d'urbanisme, permis de construire, déclaration préalable de travaux...).

Les conseils sont donnés sur rendez-vous, pour l'essentiel au siège du CAUE à Limoges au **05.55.32.32.40**.

Pays d'Ouest Limousin

Une nouvelle Démarche collective pour 2011 et 2012.

Cette démarche pilotée par le Pays d'Ouest réunit des fonds de la Région et du Département.

Elle est destinée à financer des opérations collectives sur l'ensemble du territoire, mais aussi à **subventionner des opérations individuelles d'investissement des Artisans et Commerçants**. Le dépôt du dossier doit être préalable à la réalisation de l'investissement.

Une aide à la constitution des dossiers vous sera apportée par le technicien du Pays d'Ouest.

Pour tout renseignement : appelez-le **05.55.70.96.12**, à la Maison du Département, à Cussac.

AARCA

Des modifications ont eu lieu en début d'année 2011 au sein de l'Association d'Aide aux Retraités du Canton d'Aixe-sur-Vienne (AARCA).

Le Conseil Général de la Haute-Vienne a décidé de procéder à une réorganisation de son dispositif de coordination gérontologique départementale.

Il a donc décidé de reprendre directement en charge les missions de coordination gérontologique qui avaient été confiées aux CLIC. Il assumera ainsi l'emploi des animatrices.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, Aurélie DELHOUME intervient auprès des retraités du canton d'Aixe-sur-Vienne.

Contact : **05.55.70.49.14**.

En ce qui concerne le service de portage de repas, il est repris en régie par le C.C.A.S. de la ville d'Aixe-sur-Vienne depuis le 1^{er} janvier 2011.

L'AARCA ne devrait pas disparaître mais ses missions sont vouées à évoluer. Une réflexion est en cours.



Le Repaire des Lutins

En février dernier, une micro-crèche « Le repaire des lutins » s'est ouverte sur la Zone d'Activité du Grand Rieux à Aixe-sur-Vienne. Ouverte à tous, quel que soit le nombre d'heures de garde, une équipe de professionnelles accueillera vos lutins (capacité de 10 enfants) dans une ambiance familiale du lundi au vendredi de 7h à 19h. Unique en Haute-Vienne, nous vous proposerons et fournirons des couches lavables, en lien direct avec notre volonté de respecter l'environnement. Des repas équilibrés et variés seront fournis quotidiennement. Contact **06.62.06.51.20** ou lerepairedeslutins@orange.fr.

Compostage domestique

Les déchets biodégradables (déchets de cuisine et de jardin) représentent environ 30 % du contenu de nos poubelles. Grâce à la pratique du compostage, ces derniers peuvent être facilement valorisables en un terreau nourricier, appelé compost, utile dans les jardins pour obtenir de belles plantes et de beaux légumes. De plus, ce procédé permet de réduire à la source la quantité de déchets produits (550 kg d'ordures ménagères/an/habitant) et d'éviter l'incinération systématique de nos ordures ménagères qui sont pour la plupart riches en eau.

La Communauté de Communes du « Val de Vienne » participe, tout comme ces 3 dernières années, à la campagne de promotion du compostage domestique, initiée par le SYDED (Syndicat Départemental pour l'Élimination des Déchets ménagers et assimilés). Ainsi les habitants du Val de Vienne peuvent acquérir un ou deux composteurs de 320 litres, en plastique 100% recyclé à un prix réduit de 22 euros grâce aux soutiens de l'ADEME et du Conseil Général. Pour les personnes intéressées, des bons de commandes sont disponibles dans votre mairie, en déchèteries ou au siège de la Communauté de Communes.

Toujours dans un souci de réduire notre quantité de déchets jetés à la poubelle, des autocollants « Stop Pub » sont également disponibles dans votre mairie.

Pour recevoir des informations sur la pratique du compostage et connaître les modalités de commande, contactez le service « environnement » de la Communauté de Communes au **05 55 70 50 98** ou le numéro vert (appel gratuit) mis en place par le SYDED au **0800 303 437**.

IV – INFORMATIONS COMMUNALES

Les vœux de la municipalité

Samedi 29 janvier 2011, Sylvie ACHARD entourée de son conseil municipal, de Jean-Pierre DEMERLIAT, sénateur, maire-honoraire de St Martin, de Patrick SERVAUD, conseiller général, de Catherine BEAUBATIE, Vice-présidente du Conseil régional

représentant Jean-Paul DENANOT, des maires de la Communauté de communes du Val de Vienne ainsi que des employés communaux, a accueilli une grande partie des habitants de Saint-Martin pour ce premier rendez-vous chaleureux et amical de l'année.

Au plaisir de lire

« *La lecture, c'est comme les auberges espagnoles, on n'y trouve que ce que l'on y apporte* » (André Maurois).



Deux passionnées de lecture de St Martin ont décidé d'aménager un coin lecture, dans la salle des associations mise à disposition par la mairie. Pour que cet espace lecture réservé aux habitants de la commune soit un lieu vivant, n'hésitez pas à l'enrichir par vos dons d'ouvrages, de préférence en bon état !

Nous recherchons tout style de romans (historiques, sentimentaux, terroir), livres jeunesse, BD, policiers...

Des livres en gros caractère seraient également les bienvenus pour permettre aux plus âgés d'entre nous de pouvoir rêver, s'évader et se détendre !

Contact : M^{me} ZANNA Catherine
catherine.zanna@gmail.com
M^{me} ZIZIG Anne : 05 55 39 14 65

Repas des aînés

C'est le samedi 12 mars 2011 que les aînés de la commune et le conseil municipal se sont réunis autour d'un bon repas à la Maison des Associations de Bel-Air préparé par Le Buffet de Limoges. Un colis gourmand a été remis aux plus de 80 ans qui n'ont pu se rendre à ce repas.

Kir et ses toasts
Velouté de potiron à la crème
Salade périgourdine
Filets de rouget meunière et sa brunoise
Pause glacée
Quasi de veau aux petits champignons
Bouquetière de légumes
Plateau de fromages
Tarte tatin et sa glace vanille
Café

Marché de pays et vide-grenier

Quoi de plus sympa qu'un marché de producteurs et d'artisanat pour commencer à animer cette belle place publique ?



L'idée était de donner vie à notre bourg, de se retrouver, de discuter dans une ambiance chaleureuse. Et puis surtout, manger tous ensemble les produits fraîchement achetés à une poignée de commerçants producteurs forts sympathiques.

Satisfait de l'accueil fait aux quatre marchés, nous avons choisi la date du 15 août pour un vide grenier. Ce n'était pas gagné !! Ce fut une belle réussite.

Merci à tous et à l'année prochaine... 1^{er} mai.

Divagation des animaux domestiques

On note une recrudescence des divagations d'animaux domestiques notamment de chiens qui vagabondent sur les routes et effrayent les habitants.

Nous rappelons les articles du code rural : il est interdit de laisser divaguer un animal domestique (article L.211-19-1). Hormis en action de chasse, de garde, de protection d'un troupeau, le chien est considéré comme en état de divagation quand il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant 100 mètres (article L.211-23).

Containers verres

Un nouveau container a été mis en place sur le site de la nouvelle déchèterie accessible 24h/24h ; un second sera mis dans le village du Breuil accessible aussi bien aux habitants de Beynac qu'à ceux de Saint Martin.

Feux domestiques, entretien des terrains et élagage des arbres :

Rappel, valable pour les années futures.

Pour se prémunir des feux de forêt et incendies, il est impératif de réaliser un entretien de son terrain au moins une fois l'an.

De même que chaque propriétaire riverain d'une voie publique ou d'un chemin rural doit élaguer ses arbres ou branches à l'aplomb des limites de ceux-ci, de manière à ne pas gêner les réseaux aériens d'électricité, de téléphone ou la circulation des cars de ramassage scolaire...

Si cela n'est pas fait, la commune le fera réaliser à la charge du propriétaire.

Lotissement communautaire

Il reste une dizaine de lots à vendre au prix de 33,00 € HT le m² (au lieu de 37,00 €) soit 10 % de remise sur le prix initial. De plus, les terrains peuvent être achetés à crédit directement à la Communauté de Communes, à taux zéro, remboursable sur 7 ans sous certaines conditions.

Pour toutes informations complémentaires, merci de vous adresser directement à la Communauté de communes du Val de Vienne au 05.55.70.02.69.

V - LA VIE A L'ECOLE

L'année dernière, pour la première fois, l'école a fonctionné avec 79 élèves répartis en 4 classes :

Les grands évènements de l'année scolaire se sont essentiellement composés de :

- La semaine du goût qui s'est déroulée du 11 au 15 octobre 2010 sur le thème de l'alimentation biologique.
- La venue du Père Noël qui a gâté nos joyeux bambins comme chaque année
- La classe verte en avril 2011 pour l'ensemble des élèves du primaire à Meschers
- La fête de l'école le samedi 25 juin 2011

La rentrée 2011-2012 s'est bien déroulée. Les effectifs restent stables par rapport à l'année précédente.

Nous souhaitons la bienvenue à M^{me} Catherine Couty qui interviendra en petite et moyenne section et à M^{me} Martine Brézaudy qui interviendra le lundi dans la classe des GS-CE1 et le mardi dans la classe des CM.

Le départ à la retraite de Gaëtanne ZARB

Fin juin, Gaëtanne ZARB a souhaité faire valoir ses droits à la retraite. Bien sûr, la fête de l'école semblait appropriée pour que tous (enfants, parents, enseignantes, élus et collègues) puissent lui dire au revoir – grand moment d'émotion – après ces 25 ans de route commune mais elle demeure toujours parmi nous et n'échappera probablement pas aux demandes de « coups de main » engendrées par son inépuisable savoir-faire.

La nouvelle ATSEM, Isabelle REAL, habite également la commune. Nous lui souhaitons la bienvenue.



VI - L'ESPACE DES ASSOCIATIONS

Les chemins de Saint Martin

A ce jour, les deux sentiers prévus au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées) sont ouverts.

Le premier sentier, « *Le chemin des deux passerelles* » est maintenant bien connu et largement utilisé. Le débroussaillage du second, « *La boucle de St Martin-le-Vieux* » ne s'est terminé qu'au début du printemps 2011, du fait de l'importance de la tâche qui incombait au peu de bénévoles qui sont intervenus et que nous remercions vivement.

Quelques finitions sont encore à faire, nettoyer les ronciers, orties, brûlage des coupes. Des habitants ont pu être surpris de découvrir que ce sentier traversait leur hameau, résultat d'un manque de communication de notre part à leur égard : nous nous en excusons.



L'objectif pour l'année à venir est le maintien de l'accessibilité à ces deux sentiers. Le faible effectif de participants bénévoles peut remettre en question la pérennité de l'association. Une assemblée générale sera organisée à l'automne.

Une fiche de randonnée, correspondant à ces deux parcours est disponible à la mairie de St Martin ou à l'office de tourisme d'Aixe sur Vienne.

Contacts : M. Tony ZARB (05.55.36.01.14) et M. Jean-Pierre QUINTARD (05.55.39.16.78).

Club de l'Amitié :

Les seniors de la commune se retrouvent deux fois par mois, les mercredis après-midi, dans la nouvelle Salle des Associations, afin de se raconter dans un premier temps les derniers potins, et ensuite se booster les neurones au Scrabble®, Triominos®, Rummikub® et autre jeu. Il y a bien sûr les inconditionnels de la belote, qui s'affrontent dans des parties acharnées. Les séances se terminent obligatoirement par un petit goûter afin de compléter la détente. L'ambiance et la bonne humeur sont bien entendu de la partie.

Des événements ponctuels sont l'occasion d'échanges avec les clubs voisins. Pour partager la galette des rois, nous recevons Jeunesse d'Antan de Burgnac et le Club des As de Séreilhac. La Salle des Associations se révélant trop petite pour cet événement, nous nous réunissons à la Maison des Associations de Bel Air.

En échange, pour la chandeleur nous allons manger les crêpes à Burgnac.

En juillet et août, le Club est en vacances. Avant de nous quitter nous organisons un repas au cours duquel sont fêtés des anniversaires. L'opération est renouvelée à la fin décembre.

L'activité reprend en septembre, mois de notre Assemblée Générale.

Inform@tique :

Cinq ordinateurs prêtés par le Conseil régional, et un donné par Noël Zanna, constituent notre parc informatique. Avec ce matériel, les débutants peuvent s'initier à la joie du maniement de la souris et de son double clic, au traitement de texte pour s'aguerrir au clavier, à l'ouverture et la fermeture des fenêtres, au surf sur internet... Les séances sont studieuses et laborieuses, au sens noble du terme, les neurones et la patience soumis à dure épreuve mais toujours dans la bonne humeur.

Composition du Bureau :

Président : Aimé ALBARÈDE

Vice-Présidente : Michèle MOURICHO

Secrétaire : Monique MAZALEYRAT

Trésorière : Odette MAGNE

Les rendez-vous :

- Un pot-au-feu vers la mi-novembre.

Des précisions seront données en temps utile, par voie d'affiches et de prospectus.

Club des jeunes

Ce dernier a été dissous et a fait don de sa trésorerie au Club de l'Amitié. Nous les remercions pour ce geste. Ils continueront à organiser certaines animations, notamment un concours de belote courant décembre.

L'ACCA

Repas annuel de la chasse le 18 juin 2011 à la salle des associations. Un nouveau bureau a été élu lors de l'Assemblée générale :

Président : Monsieur Jean-Louis MOUSNIER

Vice-président : Sébastien MERIGOT

Trésorier : André DELOMENIE

Secrétaire : Pierre BONNAT

Amicale Laïque Publique

Bonjour à tous, je me présente Benoit Giroir, Président de l'Amicale Laïque de l'école de Saint-Martin-le-Vieux.

Cette année encore, l'Amicale organisera plusieurs activités : deux repas à thème, une vente de fleurs et de chocolats, un marché et vide-grenier et la soirée suivant le spectacle de fin d'année.

Toutes ces dates vous seront communiquées prochainement.

Tous les bénéfices seront comme toujours, reversés à nos petits écoliers, sous la forme de participation financière aux activités scolaires (classe de mer, sorties éducatives, concert,...) et périscolaires (venue du Père Noël et de sa hotte, voyage de fin d'année,...).

Alors, venez nombreux participer aux activités de cette année scolaire 2011/2012 et rejoignez l'Amicale, nous serons ravis de vous accueillir.

Ryth'mix

Corinne Bausmayer, habitante de Bord, vous propose des cours de danse moderne et avec instruments (ruban, cerceaux) chaque mercredi de 17h30 à 19h à la Maison des Associations de Bel-Air.

Contact : 05 55 56 50 97 ou 06 71 70 17 26

VII-COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE VIENNE



DÉCHÈTERIE

La déchèterie de Saint Martin a ouvert ses portes début avril. Ce nouvel équipement est doté d'une plate-forme de traitement des déchets verts. Une harmonisation des horaires a été mise en place pour qu'au moins les deux déchèteries (St Martin et Bosmie) soient ouvertes chaque jour de la semaine. Ces équipements sont accessibles gratuitement sur présentation d'un badge (imprimé à demander à la mairie ou au siège de la communauté de communes).

Horaires d'ouverture de la déchèterie de St Martin (05.55.69.51.98)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h00 - 12h30	9h00 - 12h30	Fermé	Fermé	9h00 - 12h30	9h00 - 12h30
14h00 - 18h00	14h00 - 18h00	14h00 - 18h00	Fermé	14h00 - 18h00	14h00 - 18h00

Les déchets acceptés et refusés



Déchets acceptés

Encombrants, cartons, verre, déchet verts, gravats, ferraille, piles, batteries, huile de vidange + huile moteurs, bidons d'huile, déchets d'équipement électriques et électroniques (électroménagers, écrans, ordinateurs...), déchets ménagers spéciaux (déchets toxiques, dangereux pour l'environnement comme les peintures, solvants...), huiles de friture, cartouches d'encre (en partenariat avec la Ligue contre le cancer), radiographies.

Déchets refusés

Amiante, pneus, médicaments, ordures ménagères, déchets explosifs (bouteilles de gaz, extincteurs...), déchets à risques infectieux (seringues...).

PLU COMMUNAUTAIRE (Plan Local d'Urbanisme)

Approuvé par le Conseil Communautaire qui s'est réuni le 16 décembre 2010, le nouveau PLU est applicable. Le dossier du PLU révisé est tenu à la disposition du public au siège de la Communauté de communes et dans chaque mairie.

PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et de l'Espace public)

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, a permis à notre collectivité de porter un regard nouveau sur le handicap.

Dans le cadre de cette loi, les collectivités territoriales ont des obligations :

- Réaliser un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics
- Faire un diagnostic des établissements recevant du public (de la 1^{ère} à la 4^{ème} catégorie)

La Communauté de communes a pris en charge la réalisation de ces diagnostics. C'est la société A2Ch qui a été retenue pour les effectuer. Une première visite a été faite sur notre commune en juin.

ACCUEIL DE LOISIRS EN VAL DE VIENNE

Une nouvelle organisation est mise en place à partir du 1^{er} septembre 2011.

«Les Gamins en folie » à Séreilhac et « Allez les copains » à Aix-sur-Vienne seront ouverts tous les mercredis pour les enfants scolarisés de 3 à 11 ans.

Pour les petites vacances, c'est l'accueil de loisirs d'Aix-sur-Vienne qui accueillera tous les enfants. Un point d'accueil-garderie sera mis en place sur le site de Séreilhac. Il fonctionnera de 7h à 8h30 le matin et de 17h30 à 19h le soir. Une navette conduira les enfants jusqu'à l'accueil de loisirs d'Aix-sur-Vienne.

Les tarifs sont de 10,70 € par jour, 8,10 € la demi-journée avec repas et 5,85 € sans le repas.

Contact :

Site de Séreilhac : **05.55.36.03.48**

Site d'Aix-sur-Vienne : **05.55.70.08.29**

Communauté de Communes : **05.55.70.02.69**

VIII – ETAT CIVIL 2010

Naissances :



Le 6 février Samuel Yliam MAGLIULO
Le 12 février Martin Claude Guy Serge BUDET
Le 28 juin Maxime Jean DA SILVA
Le 7 juillet Anaé BURBAUD
Le 7 juillet Soan ROUCOU
Le 20 juillet Armand Jacques MARCILLAUD
Le 4 octobre Louisa GRANDEAU
Le 11 octobre Naël Mathieu Soufiane KARRAME
Le 1^{er} décembre Celian Jean JOUVEAU
Le 23 décembre Charlize Yvonne Odette VERGNIOLE

Mariages :

Le 26 juin Jacqueline BELLANGEON et Christian CANAVERA
Le 3 juillet Estelle BÉZARD et Philippe GUERRY
Le 14 août Sophie BANGOURA et Hervé SIDIBÉ

Décès :

Le 7 janvier Jean Claude MACHINAL
Le 4 août Jean Pierre PELLEGRIS
Le 8 novembre Yvette ADAM épouse DUFOURNEAU
Le 20 décembre Alexandre Gabriel Laurent DUMAS

IX – TARIFS COMMUNAUX 2011

Assainissement :

Taxe de raccordement au réseau d'assainissement pour une nouvelle construction : **1950,00 €**
Tabouret d'assainissement : **810,00 €**

Cimetière :

Prix du m² de terrain : **97,50 €**
L'utilisation du caveau communal sera gratuite pendant les six premiers mois puis le prix sera de **155,00 €** par mois.
Location d'une case du Columbarium : **350,00 €** la case pour 30 ans.

Location salle des fêtes (Maison des Associations de Bel-Air) :

Habitants de la commune : **165,00 €**
Habitants de la communauté de communes : **225,00 €**
Extérieurs : **337,00 €**
Electricité : **0,18 €** par unité consommée
Couverts : **0,65 €** par personne

Cantine :

2,05 € pour repas enfant
5,00 € pour repas adulte

Garderie :

1,10 € par garde

Transport scolaire :

21,66 € par trimestre pour le premier enfant, ½ tarif (**10,83 €**) pour le 2^{ème} et le 3^{ème} enfant ;
gratuité pour les enfants dont les parents sont allocataires du RMI ; **11,30 €** par trimestre pour les enfants du collège.

X – MANIFESTATIONS A VENIR

(sous réserve de quelques modifications)

13 Novembre : Repas Club de l'Amitié
19 Novembre : Repas de l'Amicale Laïque
11 Décembre : Concours de Belote du Club de l'Amitié

Noély 'coiff
Coiffeuse à domicile mixte
Aixe-sur-Vienne et ses alentours
Du lundi au samedi
Tél. 06 64 96 13 72



GARAGE
BOISSIERE Daniel
MECANIQUE
CARROSSERIE - PEINTURE
 Pré-contrôle et présentation
 au contrôle technique



SPECIALISTE OPEL

Z.A. de Bournazaud - 87700 ST-PRIEST-SOUS-AIXE
 Tél. : 05 55 70 21 17 - Fax 05 55 70 09 54

CMC TP
 Travaux Publics & Particuliers
 05 55 48 12 82
 www.cmctp.fr

- Terrassements - Routes
- Canalisations - Assainissement
- Adduction d'eau potable
- VRD - Equipements urbains et sportifs

ZA du Bois du Breuil
 87310 SAINT-LAURENT-SUR-GORRE
 Fax 05 55 48 12 81 - Mail : cmctp@wanadoo.fr

Sté NORMAND
 S.A.V. CHAUFFAGE
 05 55 04 18 18



CCP LEBERCHE
 CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE
 05 55 34 19 33

XI - CHRONIQUE

Histoire de quelques chemins traversant St Martin.

Le problème du franchissement des cours d'eau

Sauf en période de crues, tous les cours d'eau de la commune pouvaient être traversés à gué (à pied). Pour faciliter le passage, il y avait soit une petite passerelle en bois reliant les deux rives, soit un pont rustique dont le tablier était constitué de pierres brutes de grandes dimensions. On nommait ces ponts rudimentaires des « planches ».

Saint Martin comptait plusieurs « planches » :

- Celle en pierre du Pontpéry, toujours en place sur l'Arthonnet, desservait les abords d'un moulin.
- Une « planche » qui a disparu desservait le siège de la prévôté d'Arhout.
- Une autre en pierre reliait Sargnat, l'Echirpeau et le Montanau au boug. Ce chemin traversait d'abord le ruisseau du Gôt et passait à la croix du Bancharaud avant d'accéder au bourg.
- Près du bourg, pour la traversée de l'Aixette, l'ancien cadastre mentionne un « communal de planches » et une « peyrade », c'est-à-dire un passage à pied empierré. Le pont actuel fut construit en 1852.

Les itinéraires de grand parcours :

- Le chemin de Poncharaud dont le tracé servait à déterminer les limites avec Lavignac jusqu'à la Croix du Marchadeau où se tenait un important marché rural, au XII^{ème} siècle.
- un itinéraire vers Bussière-Galant.
- un autre en direction de Firbeix.

Ces deux derniers d'origine préromaine, avaient un tracé commun en direction d'Aixe, carrefour routier d'origine antique.

Le chemin vers Bussière-Galant demeura en usage après la romanisation de la Gaule. Il fut encore fréquenté au Moyen-Âge, ce qui justifia la construction d'un pont en pierre au Pontpéry.

A l'automne 1581, **Montaigne** l'emprunta pour regagner Bordeaux dont il venait d'être élu maire. Il voyageait à cheval avec une petite escorte et passa la journée du samedi à Limoges. Il y acheta un mulet puis « vint coucher aux Cars, à cinq lieues ».

(d'après Marcel Villoutreix. Recherches sur l'occupation du sol en Limousin)

BON POUR
1 OREILLER LOVE (valeur 18 €)
pour tout achat supérieur à 100 €
 (valable du 14/11/2011 au 12/05/2012)

Lundi de 14h à 19h
 Mardi au samedi de 10h à 12h & 14h à 19h

Z.I. Nord BUXEROLLE
LIMOGES

VOTRE LITERIE A PRIX DÉFI

LITRIMARCHÉ

Intermarché  les Mousquetaires

 **Station Service 24h/24 - Gaz**
Lavage Auto

Horaires : Lundi au Jeudi 8h30-12h30/14h30-19h30
 Vendredi & Samedi 8h30-19h30
 Dimanche 9h00-12h30

Rue Jeanne Pichenaud - 87700 AIXE-SUR-VIENNE
Tél. : 05 55 70 37 60 - Fax : 05 55 70 13 54

Christophe Animation

Animation de Soirées,
Mariage, Anniversaire, Baptême, etc...

06 64 83 22 17

c.dubarry@orange.fr - www.christopheanimation.sitew.com
Bord - 87700 SAINT-MARTIN-LE-VIEUX

N° SIREN : 517 536 207 - Non soumis à la T.V.A.

Fleurs du Moulin de Tarn

Fleuriste
Espace Jardin
Boutique Déco





2, rue du Moulin de Tarn - 87700 AIXE-SUR-VIENNE
05 55 70 22 61

Paul Taxi

- 5 Véhicules à votre service
- Transports Toutes Distances
- Transports privés: Gare - Aéroport
- Transports de colis
- Conventionné Par Caisses Maladie
- Hospitalisation, Consultation, etc...
- Véhicules 9 Places
- Véhicules Adaptés aux Handicapés 

3 Communes de stationnement :
 BURNAC - MEILHAC - St MARTIN le VIEUX

Tél. 05 55 58 35 56
Port. 06 87 35 10 80

Adresse Bureaux : La Garenne 67800 MEILHAC

paulotaxi@orange.fr

CHAUSSÉ PASSION

Chaussures Femmes - Hommes - Enfants
Sacs à main - Parapluies

Nicole Servaud
 9, rue Victor Hugo
 AIXE SUR VIENNE
05 55 70 93 99

SIRET 493 754 512 00020

CHARBONNIER Jean Philippe

Z.A. BEL AIR
 87700 ST MARTIN LE VIEUX

Tél. 05 55 36 02 79
Fax 05 55 36 98 28

MECANIQUE CARROSSERIE PEINTURE
 E-mail : garagecharbonnier@wanadoo.fr

BOULANGERIE - PÂTISSERIE
Julien Deluret

10 RUE VICTOR HUGO
 87700 Aix-sur-Vienne
05.55.70.15.34
deluretjulien@hotmail.com

Jean-François PARINET

Parcs et jardins
Création - Entretien - Taille - Abattage

Spécialiste en engazonnement
 et pose de clôtures

Installateur de récupérateur d'eaux pluviales
 Tous travaux de mini-pelle, drainage, adductions...

Route de Cognac - 87700 AIXE-SUR-VIENNE
06 77 00 85 01



SOTEC
TRAVAUX PUBLICS

Restauration d'Ouvrages d'Art
 V.R.D. - Génie Civil
 Clôtures - Serrurerie
 Réseau d'assainissement
 Eaux pluviales - Eaux usées

SOTEC S.A.S.
 5-7, rue Claude Henri Gorceix
 Z.I. Nord - 87280 LIMOGES
05 55 38 11 44